

Stage 1^{ère} pratique professionnelle / licence

Objectifs

Cette première immersion dans le monde professionnel des agences d'architecture est destinée à découvrir et comprendre le cadre général dans lequel travaillent les architectes et quels sont leurs choix professionnels : Pour cela chaque étudiant mesure et rend compte de son expérience dans la structure d'accueil suivant 4 points :

1. Le positionnement (les missions & stratégies)
 2. Les moyens (humains & matériels)
 3. Les cadres (règlements & financiers)
 4. L'organisation (par projet)
- L'étudiant mesure et rend compte pour chaque structure d'accueil :

1. Le positionnement (missions & stratégies)

- La façon d'être architecte, valeurs professionnelles mises en avant, stratégies de développement /d'alliances.
- Les liens avec le parcours de formation de l'équipe (ENSA, spécialisation...)
- Les modes d'exercice (libéral...).
- Identification des donneurs d'ordre (maîtres d'ouvrage, clients). Quels marchés (publics, privés, PPP, etc.) ?
- Positionnement de l'entreprise/donneurs d'ordre : quelles sont les missions, prestations, stratégies développées pour répondre à la commande ?
- Communication de l'entreprise, de la prospection à la commande.

2. Les moyens (humains & matériels)

- Organisation hiérarchique et décision (niveaux, type de gouvernance).
- Gestion du personnel (équipes

flexibles, turn-over, profils d'emplois).

- Gestion des documents et fichiers.
- Moyens informatiques (matériel, logiciels ...).

3. Les cadres (règles & financiers)

- Quels règlements ont été abordés durant le stage ?
- Quelles contraintes financières ?

4. L'organisation (par projet) de ces entreprises d'architecture.

- Comment se fabrique le projet, la conception ? Plans et pièces écrites, phases et durées. (nature des docs)
- Organisation par projet (un responsable de projet de l'esquisse jusqu'à la réception) ou par fonction (chacun est spécialisé sur une étape) : comment se prennent les décisions ?

- Quels sont les différents partenaires et acteurs autour du projet et quelles sont leurs relations ? (Maître d'ouvrage, entreprises, BET...)

5. La place du stagiaire

- Les mission et les relations avec les acteurs. Recul critique sur les attentes et l'expérience du stage.

S'il y a autant de stage que de types de structures, il s'agit cependant de prendre la mesure et de (se) rendre compte d'une réalité professionnelle parmi d'autres.

Cette compréhension permet à l'étudiant de la relier et de la comparer aux réalités de l'école et de construire ainsi son autonomie d'apprentissage en questionnant les finalités de l'acte architectural.

Enseignant coordinateur

Yvann Pluskwa

Administratif coordinateur

Service 1^{er} cycle / responsable stages

Stage

Obligatoire

4 semaines / 140 heures

S3 UE 2 - 4 CR

Organisation

Calendrier et durée

S5 UE2 / 4 CR

obligatoire pour validation de la licence et inscription en master

Durée : 4 semaines en continu (140h)

Approbation : 30 mai S4

Signature convention : 15 juin S4

Période : été S4

Rendu rapport : 4 semaines après la fin du stage et en cas de césure maxi 1^{er} juin S6

Note : 30 juin S6

Validation : début juillet S6

Lieux d'accueil

Toutes les entreprises d'architecture avec un maître de stage obligatoire-ment architecte.

L'enseignant directeur de stage

Il est désigné par l'administration. Un tableau récapitulatif des répartitions est consultable sur Taïga. Il accompagne l'étudiant dans le choix de l'entreprise, valide ce choix, effectue le suivi et corrige le rapport de stage pour le 15 juin. (Fiche modèle à télécharger du site) et à renvoyer remplie à l'étudiant.

Travaux requis

Il est recommandé aux étudiants de tenir, chaque jour, un carnet de bord afin de noter et d'interroger suivant les 4 points les activités journalières de l'agence (du banal au singulier).

- Rapport de stage: 30 p. recto-verso. couverture L'ENSA-M, Nom directeur, étudiant, agence, maître de stage, dates.

1. Le positionnement (missions & stratégies)
2. Les moyens (humains & matériels)
3. Les cadres (juridiques & financiers)
4. L'organisation (par projet)

5. La place du stagiaire : missions et relations avec les membres de l'agence et les acteurs des projets.

6. Présentation des documents produits par l'étudiant.

7. Conclusions : comparaison attentes initiales et réalités vécues, conséquences sur la suite des études (choix spécifiques dans la construction de son parcours pédagogique) et la façon d'envisager l'acte architectural.

-L'attestation de fin de stage avec appréciations du tuteur du lieu d'accueil est incluse à la fin du rapport de stage.

Le rapport de stage est envoyé avec l'attestation simultanément au responsable administratif (format numérique) et au directeur de stage à son choix de format (papier ou numérique)

Critères d'évaluation

10% / qualité du rapport, (présentation, style, orthographe, iconographie, diagrammes personnels pour expliciter les acteurs et leurs relations, les délais et les phases, capacité à rendre compte du stage par dessins techniques, croquis, photos et textes)

30% / capacité à rendre compte de la structure d'accueil suivant les 4 points.

30% / capacité à rendre compte de ses missions, de ses relations avec l'équipe et les acteurs rencontrés.

30% / pertinence de la conclusion: recul critique sur 1. les compétences de l'étudiant, 2. l'exercice de l'acte architectural tel que perçu versus tel qu'envisagé en tant que futur architecte, 3. les choix d'orientations pédagogiques futurs. Trois pages minimum.

Informations administratives

Statut de l'étudiant, situation juridique, salaires et défraiements, couverture sociale et stages à l'étranger. (cf. pages 14, et 16, 17, 18 du guide).